Académie de Poitiers – Rentrée 2020

FICHE DE CANDIDATURE

Section européenne en 2nde générale ou technologique

Document à destination de la famille

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE

NOM : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Établissement scolaire fréquenté : .....

Établissement scolaire demandé * : .....

Rang du vœu : .....

Langue européenne choisie en 2nde GT : .....

AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE CONCERNÉ

.....

.....

.....

.....

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

.....

.....

.....

.....

* *Si cet établissement n'est pas le lycée de secteur de l'élève, la famille doit renseigner une « fiche relative à l'assouplissement scolaire » en y joignant une copie de cette fiche de candidature.*

- Ce document est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine avant **le 25 mai 2020** au lycée d'accueil demandé.
- À joindre obligatoirement une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours.
- Le choix de la section européenne peut limiter le choix des enseignements optionnels à faire lors de l'inscription dans l'établissement d'accueil.
- L'élève peut formuler une demande de section européenne, à titre dérogatoire, dans un lycée autre que son lycée de secteur. Cette demande est satisfaite en fonction des places vacantes. Il est donc vivement conseillé de formuler un vœu dans le lycée de secteur.

Date et signature
du chef d'établissement d'origine

Date et signature
du responsable légal de l'élève